

Viticulture

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Viticulture région Centre sont les suivantes :

CDA 41, CDA 37, CRAC, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, FREDON, Ax'VIGNE, PhytoService, Soufflet Vigne, Vitagri, COPAC, Renaud SA, LVVD, Syndicats AOC Coteaux du Vendômois, Cave des Coteaux du Vendômois, Cave des Vins de Bourgueil, Cave des Producteurs de Vouvray, Agri Négoce, Viti Négoce.

Ce qu'il faut retenir pour ce début de campagne 2017 :

- **Climatologie** : Les conditions de températures sont toujours favorables au développement de la vigne ...
- **Stade phénologique moyen** : stade « fermeture de la grappe » (L 33) atteint et bientôt le début véraison
- **Mildiou** : Selon le modèle, le risque se stabilise et encore peu de symptômes au vignoble sauf situations sporadiques
- **Black Rot** : Selon le modèle, le risque « diminue » sur tous les vignobles et aucun nouveau symptôme au vignoble depuis début juin
- **Oidium** : Le risque diminue selon le modèle et quasi absence de symptôme au vignoble
- **Botrytis** : 1ers symptômes sur grappes sont maintenant bien visibles sur Gamay, Pinot Noir et Sauvignon
- **Tordeuses** : Les 1ères perforations observées depuis 8 jours mais cela reste limité
- **Cicadelles Vertes** : Le vol se poursuit lentement
- **Cicadelles de la Flavescence Dorée** : début du vol vers le 10/07/17
- **Esca / BDA** : Les symptômes sont bien visibles sur l'ensemble du vignoble

Semaine n°29

Nombre de parcelles suivies : 60

Climatologie

1 - Pluviométrie du 01 juillet au 17 juillet 2017 inclus

	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01 au 17/07/17	5.2 mm	9.8 mm	12.4 mm	28.4 mm	15 mm	18 mm

Commentaires

Absence de pluies depuis 8 jours

2 - Températures

Les températures moyennes depuis le début du mois de juillet sont encore nettement supérieures à la moyenne sur 30 ans, de + 2°C à + 2.5 °C ...

3 - Aléas climatiques



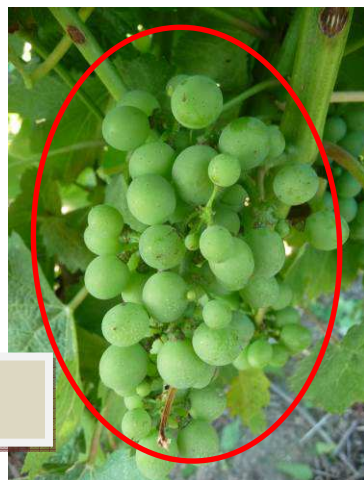
MB - 17/07/17
Echaudage et grillure sur Gamay qui ont été effeuillés sévèrement avec des grappes qui se trouvent surexposées au soleil ...

Stades phénologiques de la vigne

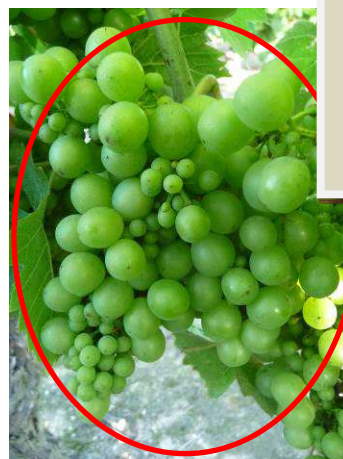
Les conditions climatiques de dernières semaines sont toujours favorables à un développement actif de la végétation.

Situation au 17/07/17	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chardonnay	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Chenin	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Sauvignon	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Cabernet	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Pinot Noir	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Gamay	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Cot	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »

MB - 17/07/17



Sauvignon 41
L 33 « Fermeture »



Gamay 41
L 33 « Fermeture »
 Les grains éclaircissent pour commencer à devenir translucides et bientôt les 1ères baies verrées ...

Commentaires : L'ensemble des cépages se trouve tous au stade **L 33 « fermeture »** et les 1ères baies verrées sur Pinot Noir ont été observées sur Sancerre. Sur Gamay, nous devrions voir les toutes 1ères baies verrées en fin de semaine

MALADIES

Mildiou

Observations :

La situation reste globalement **saine et assez stable** actuellement avec peu de symptômes visibles sur les parcelles du réseau ainsi que sur une majorité de témoins non traités.

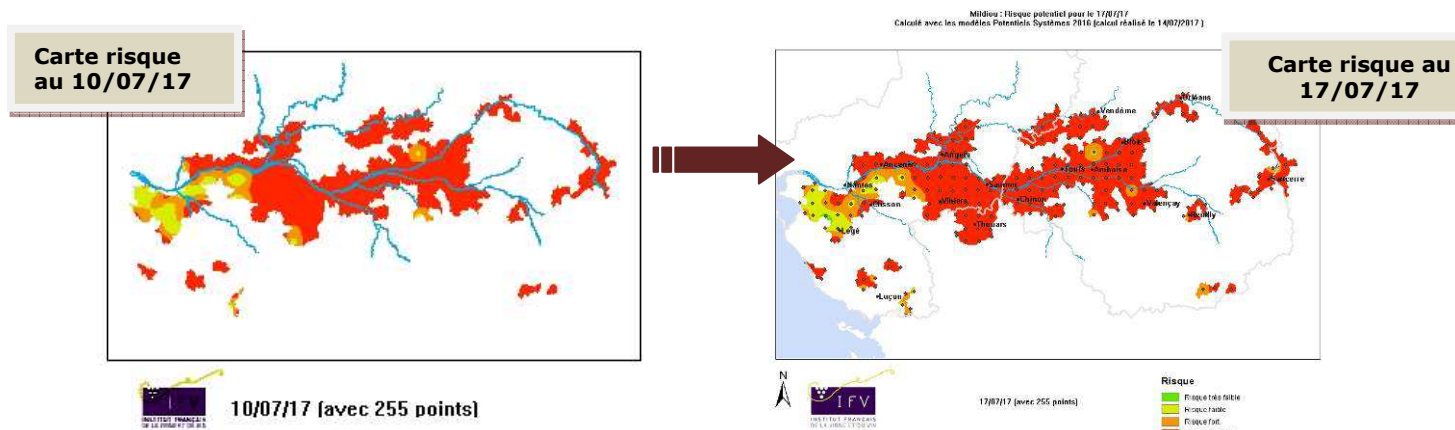
Suite à la période humide du 26/06 au 02/07, nous pouvions penser avoir beaucoup plus de contaminations et donc de symptômes la semaine dernière. Il en est de même sur la période de pluies du 09 au 11 /07 où dans les 2 cas, les contaminations ont été certainement plus réduites que prévues.

Témoins non traités :

- Actuellement, 80% des TNT du réseau ne présentent aucun symptôme de Mildiou sur feuilles et sur grappes.
- Sur les TNT infectés, on observe depuis quelques jours, une évolution des symptômes avec cependant une fréquence moyenne d'attaque sur feuilles qui est quasiment inférieur à 2% (2 feuilles présentant des symptômes sur 100 feuilles observées).

Hors parcelles du réseau, nous pouvons observer sporadiquement sur des parcelles, une nouvelle sortie de taches sur le jeune feuillage liées aux dernières pluies du 09 au 11 juillet et notamment sur les parcelles où il y avait déjà des symptômes de début juin.

Evolution de carte risque sur les 7 derniers jours



Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Selon le modèle, les pluies du 09 au 11 ont été contaminatrices et sur tous les vignobles.

Même si le risque s'est stabilisé voire à baissé, le risque reste globalement élevé et cela encore sur plusieurs jours. Il y a des contaminations simulées dès qu'il y a de nouvelles pluies.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

La présence de taches de mildiou sur feuilles au vignoble reste assez faible encore actuellement même suite aux pluies de la période du 09 juillet dernier.

Compte tenu du stade atteint, c'est surtout le jeune feuillage qui va être sensible et d'autant plus s'il y a une masse de jeunes feuilles.

A l'approche de la véraison la sensibilité des grappes devient quasiment nulle.

Même si la situation paraît rester favorable au mildiou, nous observons peu de symptômes visibles encore actuellement.

Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).

Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Accoler à temps pour éviter que les pampres tombent vers le sol et pour permettre une meilleure application de la protection

Oidium

Observations :

Les 1ers symptômes ont été visualisés sur des parcelles du réseau vers le 20 juin mais uniquement sur 3 témoins non traités (symptômes sur grappes et sur feuilles sur l'ouest du vignoble). Sur ces 3 TNT, il y a une légère évolution de symptômes depuis plusieurs jours mais cela reste cependant modéré.

Hors parcelle du réseau : peu ou pas de symptômes visualisés

Rappel pour l'Oidium :

Sur cépages peu sensibles à l'oïdium, on peut considérer que la fermeture de la grappe (complète) marque la fin de la période de risque.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Le risque simulé est faible maintenant et aucune nouvelle contamination primaire n'est simulée par le modèle.

Des contaminations sont toujours possibles sur les parcelles déjà contaminées sur cette campagne mais à un rythme modéré.

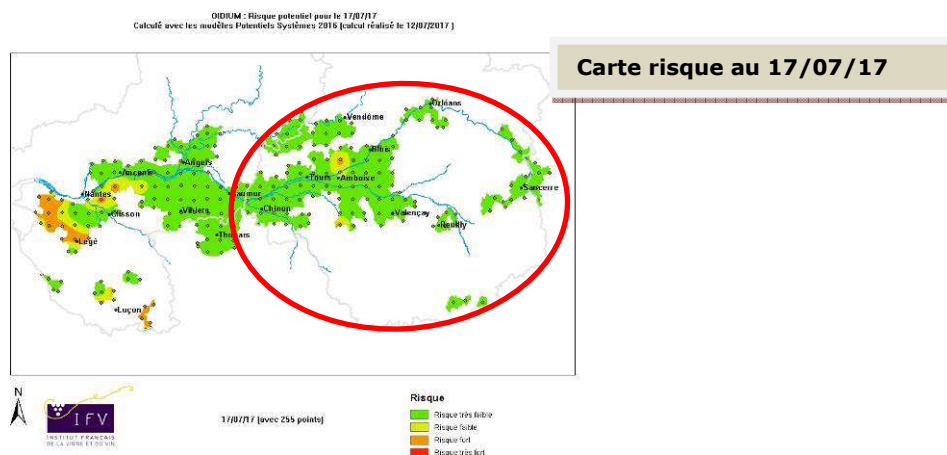
Les parcelles présentant des symptômes peuvent voir encore l'oïdium évoluer légèrement.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

Globalement la situation est saine actuellement sur l'ensemble du vignoble.

Le risque devient très faible.

Seules en situations déjà infectées actuellement, des contaminations pourraient continuer à évoluer mais lentement.



Moyens de lutte prophylactique

La mise en place des effeuillages permettent d'aérer la zone fructifère et exposent les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'oïdium.

Black-rot

Observations :

Aucun nouveau symptôme n'a été observé sur les parcelles du réseau depuis le début juin.

Hors parcelle du réseau : Quasiment pas de symptômes visualisés depuis le début de campagne.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque:

Le risque globalement diminue toujours.

Selon le modèle :

- les dernières pluies ont entraîné quelques faibles contaminations
- Les pluies simulées entraîneront des contaminations de faible intensité.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

La situation est saine actuellement sur l'ensemble du vignoble y compris sur les parcelles à historique.

Sur les parcelles où on a observé quelques symptômes et des parcelles à historique, les pluies pourraient engendrer quelques contaminations.

En situation saine actuellement, les contaminations seront extrêmement limitées voire nulles.

Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...)

Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

Botrytis

Observations :

Sur les parcelles du réseau : Les symptômes observés depuis 15 jours, sont toujours visibles mais ils ont globalement peu progressé en fréquence sauf sur certaines parcelles vigoureuse de Gamay, Pinot Noir.....

Dans la majorité de ces cas, les baies contaminées se dessèchent plus ou moins rapidement selon le caractère humide des parcelles et surtout de la vigueur. Les baies se momifient, en gardant leur teinte marron-violacé. Ces symptômes peuvent se confondre avec des symptômes de Black-rot sur grappes, mais contrairement au Black-rot, aucun pycnide n'apparaît.

On peut observer également des sporulations sur les baies en cours de dessèchement. Ces baies présentent nécessairement des «ouvertures» dans la pellicule des baies pour qu'il y ait extériorisation de mycélium. Ces baies ont donc certainement présenté des microfissures (baies compressées par exemple) ou des blessures quelconques comme des coups d'effeuillage ou de rognage, ou encore des perforations de tordeuses.

MB – Botrytis sur Gamay 41 – 17/07/17



Seuil indicatif de risque:

Le risque peut devenir plus élevé sur certaines parcelles et certains cépages (Gamay, Pinot Noir ...) et donc suivre l'évolution

Moyens de lutte prophylactique

Les mesures prophylactiques d'un effeuillage permettent d'aérer la zone fructifère.

Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées pour éviter les dégradations car celles-ci fragilisent les baies. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil.

-Bonne protection contre l'Oïdium et les vers de la grappe qui peuvent créer des voies de pénétration du Botrytis dans les baies.

-Installation d'un enherbement maîtrisé pour limiter les effets de relargage d'eau des pluies automnales dans les baies à l'approche des vendanges (éclatement des baies).

Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

ESCA / BDA

Observations :

Les symptômes sont maintenant bien visibles sur les parcelles du réseau et il y a une accélération dans l'apparition des symptômes depuis 8 jours.

Cette extériorisation de symptômes est due notamment aux fortes chaleurs de la période depuis le 15 juin dernier.

Seuil indicatif de risques

Les conditions météo des dernières semaines ont été plus favorables à l'extériorisation des symptômes et la maladie commence à être bien présente voire très présente sur tous les vignobles

RAVAGEURS

Tordeuses

Observation :

Les 1ères pontes ont été observées début juillet et actuellement elles restent limitées. Les 1ères perforations sont observables depuis 10 jours et elles restent également très limitées. De plus dans un bon nombre de situations, les œufs observés paraissent secs ou avortés.

On note une présence d'Eudémis plus régulièrement sur toutes les zones viticoles.

Seuil indicatif de risques

Risque limité actuellement

Méthodes alternatives

Les mises en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectuées avant le démarrage du 1er vol

Méthodes de substitution

Utilisation de micro-organisme type « *Bacillus thuringiensis* » (Noduvert)
Les auxiliaires comme les araignées ou les larves de chrysope attaquent directement les larves. Des larves peuvent aussi être parasitées par les pontes de certains insectes (comme *Campoplex capitator*). D'autres auxiliaires permettent de limiter les populations de tordeuses en s'attaquant directement aux papillons, comme des passereaux ou les chauve-souris. A eux seuls, prédation et parasitisme peuvent permettre de diminuer les populations de tordeuses en-dessous du seuil d'intervention.

Cicadelles vertes

Observations :

Les populations de cicadelles vertes sont globalement stables mais cependant la majorité des parcelles (80 % des parcelles) ne sont encore que peu ou pas concernées avec moins de 10 larves pour 100 feuilles observées. Seuls sur deux parcelles du réseau où les populations les plus importantes atteignent 40 à 50 % de présence.

Rappel du seuil de nuisibilité : 100 larves pour 100 feuilles observées.

Seuil indicatif de risques

Aucun risque actuellement

Méthodes alternatives / Méthodes de substitution

L'application d'argile comme barrière physique est testée depuis 2-3 ans sur nos vignobles et donne des résultats assez satisfaisants si ces applications sont réalisées assez précocement.

A tester et réserver aux parcelles à historique avec des cépages sensibles tel le Côt, ...

Les auxiliaires comme les larves de chrysope, de coccinelles, carabes, forficules peuvent permettre de réguler les populations

Erinose

Observations :


Nous avons observé l'apparition de quelques nouveaux symptômes typiques (boursoufflures colorées sur la face supérieure des feuilles) essentiellement sur les jeunes feuilles vers le 25 juin dernier. Peu ou pas évolution depuis

Cela reste limité à quelques parcelles.


Seuil indicatif de risques

Aucun risque actuellement

: Méthodes de prophylaxie

-  La gestion des populations de typhlodromes doit permettre de « contenir » les acariens prédateurs

: Méthodes de substitution

-  Il n'existe pas d'alternative de substitution

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire. »

Observation :

Le piégeage d'adulte de cicadelle *Scaphoideus titanus* a commencé vers le 10 juillet dernier et il progresse sensiblement ...



Cicadelle *Scaphoideus titanus* adulte

Rappel :

Dans les zones soumises à une lutte insecticide obligatoire par arrêté préfectoral :

- En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Le 3^{ème} traitement doit être fait sur les adultes et au pic du vol.
- En pépinières, la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

Seuil indicatif de risques

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la prochaine note du SRAL.

: Méthodes de prophylaxie

Epamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice

Destruction des ceps atteints de jaunisse

: Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

Réglementation

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 25 juillet 2017.

Ce qu'il faut retenir

Cette année 2017 doit permettre de consolider le fonctionnement du réseau et le contenu du BSV grâce aux retours et remarques constructives de chacun tout au long de la campagne.

La qualité du BSV et les services qu'il pourra rendre, sont de la responsabilité de tous (lecteurs comme observateurs)